

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Jeudi 10 octobre 2024

L'an deux mille Vingt Quatre le dix octobre à 18 heures 00

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle des assemblées – 48 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, monsieur Antoine SALITOT est désigné à l'unanimité secrétaire permanent de séance et procède à l'appel nominal

Présidente :

Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Dominique DEVILLERS, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE (départ au dossier n°2), Sandra PLOMION (départ au dossier 20), Martial DUFLOT, Patrice HAEZEBROUCK, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Cédric MARTIN, Jean-Marie DURIEZ, Dominique MORET (départ au dossier n°1), Monette-Simone VASSEUR, Jean-Jacques DEGOUY Johnny CARMINATI, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSERT, Cyr SAUNIER (suppléant de Jean-Pierre SENECHAL), Jacqueline MENOUBE, Philippe DESIREST, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Dominique DUPILLE, Martine DELAPLACE, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Patricia HIBERTY, Philippe ENJOLRAS (départ au dossier n°21), Monsieur Bernard DOISE (suppléant de Christian DEMAY), Claire MARAIS-BEUIL, Catherine CANDILLON (départ au dossier n°2), Thierry AURY, Marcel DUFOUR (départ au dossier n°20), Isabelle SOULA (départ au dossier n°20), Guylaine CAPGRAS (arrivée après les motions - au dossier n°1) Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Bruno GRUEL Patrick SIGNOIRT (départ après les motions), Francis BELLOU, Corinne FOURCIN (départ après les motions), Éric MICLOTTE, Mamadou BATHILY (départ au dossier n°2), Mamadou LY (arrivé après les motions - au dossier n°1 et départ au dossier n°2) Anne-Françoise LEBRETON Farida TIMMERMAN, Marie-Christine BAUDIN-CHENU, David CREVET, Sophie BELLEPERCHE, Lylian BELLAMY (suppléant de Jean-Philippe AMANS), Leila DAGDAD, Grégory NARZIS, Marianne SECK (départ au dossier n°13), Hatice KILINC SIGINIR, Roxane LUNDY (départ au dossier n°20), Alexis LE COUTEULX (départ au dossier n°20), Philippe VIBERT (arrivé après les motions - au dossier n°1),

Excusés : , Jean-François SCOMBART

Gregory PALANDRE, Hubert PROOT, Jean-François SCOMBART, Joëlle CARBONNIER, Martine MAILLET, Laurent LEFEVRE, Alain ROUSSELLE, Valérie GAULTIER, Peggy CALLENS, Vanessa FOULON, Halima KHARROUBI, Josée MARINHO

Pouvoirs :

Jacques DORIDAM représenté par Caroline CAYEUX
Laurent DELMAS représenté par Jean-Marie DURIEZ
Catherine THIEBLIN représentée par Victor DEBIL-CAUX
Jean-Charles PAILLART représenté par Christophe DE L'HAMAIDE
Armelle LE GALL représentée par Johnny CARMINATI
Charles LOCQUET représenté par Franck PIA
Samuel PAYEN représenté par Dominique DUPILLE
Jérôme LIEVAIN représenté par Lionnel CHISS
Christophe GASPART représenté par Cédric MARTIN
Yannick MATURA représenté par Antoine SALITOT
Ludovic CASTANIE représenté par Loïc BARBARAS
Mehdi RAHOUI représenté par Leila DAGDAD
Marie Manuelle JACQUES représentée par Dominique MORET (jusqu'au dossier n°1)
Jean-Marie SIRAUT représenté par Jean-François DUFOUR
Guylaine CAPGRAS représentée par Jacqueline MENOUBE (pour les motions)
Philippe VIBERT représenté par Sandra PLOMION (pour les motions)

Corinne FOURCIN représentée par Ali SAHNOUN (après les motions – à partir du dossier n°1)
 Dominique MORET représentée par Béatrice LEJEUNE (à partir du dossier n°2)
 Catherine CANDILLON représentée par Dominique CORDIER (à partir du dossier n°3)
 Mamadou LY représenté par Farida TIMMERMAN (à partir du dossier n°3)
 Mamadou BATHILY représenté par Mohrad LAGHRARI (à partir du dossier n°3)
 Laurent DELAERE représenté par Philippe VAN WALLEGHEM (à partir du dossier n°3)
 Marianne SECK représentée par Hatice KILINC SIGINIR (à partir du dossier n°14)
 Roxane LUNDY représentée par Dominique CLINCKEMAILLIE (à partir du dossier 21)
 Philippe ENJOLRAS représenté par Grégory NARZIS (à partir du dossier n°22)

Date de la convocation : le 4 octobre 2024 - Date d'affichage : le 17 octobre 2024

Motion proposée par la communauté d'agglomération du Beauvaisis « Dans une France fracturée, construire la cohésion sociale et territoriale » ;

Motion déposée par le groupe Beauvais au cœur « L'agglomération du Beauvaisis s'engage à mettre en place la gratuité des bus dans les plus brefs délais »

72 présents et 88 votants

Nombre de présents :

73 au dossier n°1
 72 au dossier 2
 68 du dossier n°3 au dossier n°13
 67 du dossier n°14 au dossier n°20
 62 au dossier n°21
 61 à partir du dossier 22

Nombre de votants :

88 au dossier n°1
 87 du dossier n°2 au dossier n°20
 83 à partir du dossier 21

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 10 octobre 2024 à 18 h conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Motion proposée par la communauté d'agglomération du Beauvaisis « Dans une France fracturée, construire la cohésion sociale et territoriale »

Les membres du conseil communautaire votent à **l'unanimité** la motion dans une France fracturée, construire la cohésion sociale et territoriale .

Motion déposée par le groupe Beauvais au cœur « L'agglomération du Beauvaisis s'engage à mettre en place la gratuité des bus dans les plus brefs délais »

Les membres du conseil communautaire votent à **la majorité** contre la motion « l'agglomération du Beauvaisis s'engage à mettre en place la gratuité des bus dans les plus brefs délais .

001 - Retrait de délégation à un membre du bureau

Les membres du conseil communautaire votent à bulletins secrets, sur le maintien ou non de monsieur Mohrad LAGHRARI dans ses fonctions de conseillers délégué membre du bureau communautaire, comme suit :

Votants : 88

Blancs : 10

Nul : 1

Exprimés : 77

Majorité absolue : 39

Pour le maintien : 21

Contre le maintien : 56

002 - Élection d'un membre du bureau communautaire

Nombre de votants : 77 (*Mesdames Leila DAGDAD (avec procuration de Mehdi RAHOU), Marianne SECK, Hatice KILINC-SIGINIR, Roxanne LUNDY, Dominique CLINCKEMAILLIE et messieurs Mamadou BATHILY, Mohrad LAGHRARI, Thierry AURY, et Grégory NARZIS, ne prennent pas part au vote*).

Nombre de suffrages exprimés : 39

Majorité absolue : 39

Résultat du vote :

Pour l'élection de madame Martine DELAPLACE:75

contre l'élection de madame Martine DELAPLACE : 2

Les membres du conseil communautaire élisent à **la majorité absolue**, madame Martine DELAPLACE conseillère déléguée membre du bureau communautaire, avec 75 voix.

003 – Dispositif d'amélioration à l'accès aux soins sur le Beauvaisis

les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** de valider les règlements d'attribution des aides suivantes dans le cadre du dispositif d'amélioration à l'accès aux soins sur le Beauvaisis :

- l'aide à la 1^{ère} installation des professionnels de santé

- la bourse aux étudiants en santé

et à **l'unanimité des suffrages exprimés** l'aide à l'investissement pour les professionnels de santé déjà en exercice.

004 - Désignation de représentants de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au sein du comité syndical du syndicat d'énergie de l'Oise (SE 60)

Les membres du conseil communautaire désignent à l'unanimité madame Dominique MORET représentante titulaire et monsieur Hubert VANYSACKER représentant suppléant de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au sein du comité syndical du syndicat d'énergie de l'Oise (SE 60).

005 - Remplacement de représentants de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au sein d'organisme extérieur

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de désigner les représentants de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au sein d'organisme extérieur comme suit :

madame **Armelle LE GALL**, au sein de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;

madame **Armelle LE GALL**, au sein du Conseil d'administration du collège du point du jour d'Auneuil.

Les membre du conseil communautaire approuvent à l'unanimité de remplacer Madame Ophélie DUFLOT, démissionnaire du syndicat mixte des eaux de Hermes, par monsieur Jean-Philippe LIBERT, élu au sein de la commune de Rochy-Condé

006 - Réservation d'un berceau au sein de la micro-crèche de Saint-Martin-le-Nœud et de la crèche de Troissereux

Les membre du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la réservation d'un berceau , à destination des agents de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, au sein de la micro crèche de Saint-Martin-le-Nœud pour un montant de 3 850 € par an .

007 - Tableau des effectifs

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'ajustement du tableau des emplois communautaires en vue de remplacer des agents partis, changer le fondement des contrats créer et supprimer des postes.

008. budgets supplémentaires 2024 - budget principal et budgets annexes

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget supplémentaire 2024 du budget principal et des budgets annexes de l'Agglomération du Beauvaisis arrêtée comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		6 639 552,98 €
Propositions nouvelles	8 057 453,98 €	1 417 901,00 €
Total :	8 057 453,98 €	8 057 453,98 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 093 147,08 €	
Restes à réaliser N-1	1 228 481,07 €	400 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		1 921 628,15 €
Propositions nouvelles	1 474 553,00 €	2 836 497,98 €
Total :	3 796 181,15 €	5 158 126,13 €

BUDGET ANNEXE DECHETS

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		771 152,69 €
Propositions nouvelles	866 152,69 €	95 000,00 €
Total :	866 152,69 €	866 152,69 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		642 233,42 €
Restes à réaliser N-1	197 152,05 €	- €
Propositions nouvelles	501 776,37 €	56 695,00 €
Total :	698 928,42 €	698 928,42 €

BUDGET ANNEXE ZONE DU HAUT VILLE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	3 207 421,30 €	3 207 421,30 €
Total :	3 207 421,30 €	3 207 421,30 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	899 721,30 €	- €
Propositions nouvelles	2 949 721,30 €	3 849 442,60 €
Total :	3 849 442,60 €	3 849 442,60 €

BUDGET ANNEXE ZONE DE BEAUVAIS TILLE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	10 905 134,38 €	10 905 134,38 €
Total :	10 905 134,38 €	10 905 134,38 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 910 278,35 €	- €
Propositions nouvelles	10 905 134,38 €	13 815 412,73 €
Total :	13 815 412,73 €	13 815 412,73 €

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	585 837,85 €	585 837,85 €
Total :	585 837,85 €	585 837,85 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	585 837,85 €	- €
Propositions nouvelles	585 837,85 €	1 171 675,70 €
Total :	1 171 675,70 €	1 171 675,70 €

BUDGET ANNEXE ZONE SAINT MATHURIN

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	2 642 868,37 €	2 642 868,37 €
Total :	2 642 868,37 €	2 642 868,37 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 467 956,37 €	
Propositions nouvelles	1 582 956,37 €	3 050 912,74 €
Total :	3 050 912,74 €	3 050 912,74 €

BUDGET ANNEXE ZAE TRANSFEREES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	2 474 830,12 €	2 474 830,12 €
Total :	2 474 830,12 €	2 474 830,12 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 357 565,12 €	- €
Propositions nouvelles	1 357 565,12 €	2 715 130,24 €
Total :	2 715 130,24 €	2 715 130,24 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		3 727 499,53 €
Propositions nouvelles	3 939 598,53 €	212 099,00 €
Total :	3 939 598,53 €	3 939 598,53 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	2 119 134,06 €
Restes à réaliser N-1	1 280 387,98 €	- €
Propositions nouvelles	829 000,00 €	- 9 746,08 €
Total :	2 109 387,98 €	2 109 387,98 €

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		1 155 567,97 €
Propositions nouvelles	1 255 567,97 €	100 000,00 €
Total :	1 255 567,97 €	1 255 567,97 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	712 044,12 €
Restes à réaliser N-1	151 530,70 €	- €
Propositions nouvelles	6 200 000,00 €	5 639 486,58 €
Total :	6 351 530,70 €	6 351 530,70 €

BUDGET ANNEXE SPANC

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	1 313,14 €	- €
Propositions nouvelles	4 000,00 €	5 313,14 €
Total :	5 313,14 €	5 313,14 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	72 317,15 €
Propositions nouvelles	- €	- €
Total :	- €	72 317,15 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS-MOBILITES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		1 978 772,24 €
Propositions nouvelles	1 746 654,24 €	- 232 118,00 €
Total :	1 746 654,24 €	1 746 654,24 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	1 584 854,39 €
Restes à réaliser N-1	11 929,67 €	69 500,00 €
Propositions nouvelles	- 1 261 500,00 €	- 898 550,00 €
Total :	- 1 249 570,33 €	755 804,39 €

BUDGET ANNEXE GNV

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		626 968,34 €
Propositions nouvelles	626 968,34 €	- €
Total :	626 968,34 €	626 968,34 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		90 117,74 €
Propositions nouvelles	120 117,74 €	30 000,00 €
Total :	120 117,74 €	120 117,74 €

009- Budgets annexes SPANC - Solde des opérations pour compte de tiers

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de solder les opérations pour compte de tiers au Budgets annexes SPANC comme suit :

opérations pour compte de tiers	compte de gestion			opération à passer	
	<i>D</i>	<i>R</i>	<i>solde</i>	<i>crédits</i>	<i>débit</i>
45812	776 047,29	817 711,40	41 664,11	1068	45812
45812015	405,29	9 000,00	8 594,71	1068	45812015

010 - Budget supplémentaire 2024 – modification de la subvention d'équilibre au budget annexe des transports

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de porter le montant de la subvention allouée au budget annexetransports/mobilités en fonctionnement à 184 392 € et en investissement à 0 € .

011 - Budget supplémentaire - mise à jour des autorisations de programme et d'engagement

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité mise à jour des autorisations de programme et d'engagement, comme suit

- *créer 2 autorisations de programme :*

- L'AP 202405 – Liaison Picardie Roissy. Conformément à la délibération du 25 mars 2024, le montant de la participation à la première phase est intégré aux autorisations de programme pour 1 251 000 € ;
- L'AP 202406 – participation au projet VERIS. Conformément à la délibération du bureau communautaire du 12 septembre 2024, 1 Millions d'€ sont inscrits afin de financer le projet de la société Agri Biomasse Chaudière pour le projet de chaudière industrielle VERIS (mise en place d'une chaudière biomasse).

- *augmenter une autorisation de programme :*

- L'AP 202003 : PLUI . Augmentation de 485 000 € afin de pouvoir financer les marchés d'études.

Pour la mise à jour des crédits de paiement, elle ne modifie pas les montants des autorisations de programme mais uniquement les échéanciers de paiement.

Il n'y a pas de modification sur les autorisations d'engagement

Il n'y a pas de modification sur les AP des budgets annexes assainissement et transports.

012 - Dotation de solidarité communautaire (DSC) - versement solde 2024

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de verser à chaque commune le solde de la DSC 2024 résultant de l'application des critères, pour un montant total de 402 250 €

013 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - exonérations de locaux à usage industriel et de locaux commerciaux - année d'imposition 2025

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'exonérer pour l'année d'imposition 2025 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, conformément aux dispositions de l'article 1521-III.1 du CGI, les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux

014 - Demande d'effacement de dette

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'effacement de la dette, par une opération comptable réalisée à l'article 65888 afin de solder l'ordre de reversement n°467890103 émis le 23/12/2019 pour un montant de 1 712 euros et soldant ainsi la dette de Mme Guechrou.

015 - Habitat privé - Instauration d'un permis de louer et création d'un service « Prévention du risque locatif »

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés l'instauration du permis de louer par le déploiement de l'outil de déclaration de mise en location à l'échelle de l'EPCI ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité des suffrages exprimés la création d'un service Prévention du risque locatif à la communauté d'agglomération ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés de valider la convention d'adhésion relative à la mise à disposition du service « Prévention du risque locatif » aux communes membres de l'agglomération du Beauvaisis, à titre gracieux, convention qui devra être soumise à la signature de la communauté d'agglomération et de chaque commune souhaitant adhérer au service ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité des suffrages exprimés l'acquisition du logiciel métier facilitant la démarche de déclaration des bailleurs privés et le travail de l'agent instructeur à recruter ;

016 - Avenant n°3 au protocole d'accord entre la Région Hauts-de-France et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis relatif à l'exercice de la compétence transports scolaires au sein du ressort territorial de la CAB.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité l'avenant n°3 au protocole d'accord entre la Région Hauts-de-France et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis relatif à l'exercice de la compétence transports scolaires au sein du ressort territorial de la CAB, visant à modifier les modalités d'organisation et de financement de l'exercice de la compétence transports scolaires au sein du ressort territorial de la CAB ;

017 - Modification des statuts du syndicat mixte du SCOT du Grand Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la modification des statuts du syndicat mixte du SCOT du grand Beauvaisis portant transfert du siège social Beauvaisis au 48 rue Desgroux –60000 Beauvais.

018 - Présentation du rapport d'activité 2023 du pôle d'équilibre territorial et rural du grand Beauvaisis (PETR)

Les membres du conseil communautaire ont pris du rapport d'activités du syndicat mixte du pôle d'équilibre territorial et rural du grand Beauvaisis (PETR) portant sur l'année 2023.

019 - Présentation du rapport annuel du mandataire de l'ADTO-SAO - année 2023

Les membres du conseil communautaire ont pris du rapport annuel du mandataire de l'ADTO-SAO de l'année 2023.

020 - Convention pluriannuelle entre la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et l'Institut polytechnique UniLaSalle

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés la convention pluriannuelle entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'Institut polytechnique UniLaSalle, qui a pour objectifs de :

- d'améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants ;
- de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation et soutenir les parcours de réussite
 - > favoriser la mise à disposition de l'expertise et des compétences d'UniLaSalle au service du monde économique ;
 - >> renforcer les liens étudiants-entreprises.
- de renforcer les partenariats entre le monde académique et le monde économique
- de développer des dynamiques Formation – Recherche – Innovation
 - > développer les collaborations et faciliter l'émergence de projets contribuant à l'accélération des transitions territoriales

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité des suffrages exprimés le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de 850 000 € (Huit cent cinquante mille euros) pour les exercices 2024, 2025 et 2026 , dans le cadre de la convention

021 - Fermeture définitive de la déchetterie intercommunale de Beauvais située 17 rue Joseph Cugnot

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité de fermer définitivement la déchetterie intercommunale de Beauvais située 17 rue Joseph Cugnot ,suite à l'ouverture de la nouvelle déchetterie intercommunale située au 6 rue Marius Doffoy à Beauvais.

022 - Eau potable – Demande autorisation d'exploitation technique temporaire d'une filière de traitement d'eau potable sur la commune de Francastel

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de solliciter l'autorisation technique de créer et d'exploiter une filière temporaire de traitement de l'eau auprès des services de la Préfecture, afin de gérer le taux élevé de nitrates à court et moyen terme sur la commune de Francastel, et préalablement à la réalisation des travaux d'interconnexion sur le forage de Regnonval;

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité que la filière retenue et les matériaux utilisés dans le système de production ou de distribution au contact de l'eau destinée à la consommation humaine amélioreront la qualité de l'eau, conformément à l'article R 1321-48 du code de la santé publique,

023 - Environnement – Eau potable – Mises en œuvre actions agricoles sur le bassin d'alimentation des captages de la plaine du Canada – partenariat avec les Syndicats d'eau

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la mise en œuvre d'actions agricoles sur le bassin d'alimentation des captages de la plaine du Canada en partenariat avec les syndicats d'eau.

024 - Environnement – Eau potable – Protocole de fin de contrat de la DSP Eau potable sur les communes de Beauvais, Luchy, Auchy la Montagne, Muidorge

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le protocole de fin des contrats de délégation de service public de l'eau potable pour les communes de Beauvais, Luchy, Auchy la Montagne et Muidorge, avec versement du solde de 655 642,62 € par la communauté d'agglomération du Beauvaisis;

025 - Environnement – DSP Eau potable – Avenant n° 2 pour la mise à jour du bordereau de prix unitaires (Traitement Litz-Francastel, PGSSE et convention d'individualisation)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la mise à jour du bordereau des prix unitaires par l'ajout de prestations complémentaires, pour les communes de Litz et Francastel, qui n'aura aucune incidence financière supplémentaire sur le prix de l'eau.

026 - Environnement – Eau potable - Mise en œuvre de l'animation et des actions agricoles sur les bassins de captage 2025-2026

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la réalisation d'actions agricoles sur l'ensemble des 2 années (2025-2026) et pour la totalité des bassins de captages sur lesquels elle intervient,

027 - Environnement – Assainissement – Acquisition de la parcelle cadastrée section ZO N°118 lieu dit La Basse Couturelle à Bresles

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZO n°118 pour 492 m² auprès de la société SCCV Arefim Bresles 1, pour des besoins d'entretien d'ouvrages d'assainissement.

028 - Environnement – Assainissement – Assistant à maîtrise d’ouvrage pour la réalisation du diagnostic assainissement de Beauvais

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de retenir la société Hydratec, pour un montant de 41 775 € HT, en vue de la réalisation du diagnostic assainissement sur la commune de Beauvais.

029 - Environnement – Assainissement - Reconstruction canal de rejet des eaux traitées de la station d'épuration de Beauvais

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de retenir la société Balestra pour un montant de 321 922 € HT, pour les travaux de reconstruction du canal de rejet des eaux traitées de la station d'épuration de Beauvais.

030 - Environnement – Assainissement – Renouvellement des compresseurs d'air de la station d'épuration de Beauvais

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de retenir la société Stereau pour un montant de 437 296 € HT, pour renouveler le matériel existant par des turbocompresseurs à paliers aérodynamiques. Le matériel installé correspond en tous points aux besoins et aux contraintes du site : rendement énergétique élevé, éligible aux CEE, coûts d'entretien et de maintenance plus faibles.

031 - Environnement – Assainissement – Mise en place du traitement du phosphore et déplacement du point de rejet de la station d'épuration de Bailleul-sur-Thérain

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** la mise en place du traitement du phosphore et déplacement du point de rejet de la station d'épuration de Bailleul-sur-Thérain.

032 - Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - Grille tarifaire des produits commercialisés dans la boutique - ajout d'un nouveau produit

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de mettre en vente dans la boutique de la Maladrerie Saint-Lazare, le catalogue de l'artiste Julie Legrand au prix de de 24 € TTC.

33. Office de tourisme de l'agglomération du Beauvaisis (OTAB) - présentation du rapport d'activité 2023

Les membres du conseil communautaire ont pris du rapport de l'Office de tourisme de l'agglomération du Beauvaisis portant sur l'année 2023.

La séance est levée à 22 heures 50
Fait à Beauvais le 10 octobre 2024

Pour extrait conforme,
Caroline CAYEUX


Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis